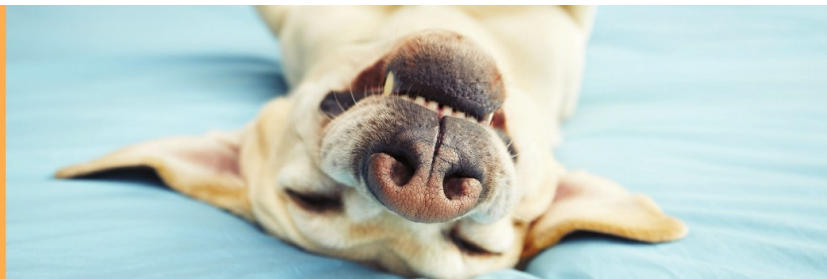




Communiqué de presse



A Lyon, le 3 mai 2017

De la détente pour les chiens abandonnés du refuge de Brignais !

Afin d'améliorer le confort et le bien-être des animaux, le refuge de Brignais va se doter très prochainement de 10 espaces de détente pour chiens abandonnés. Avec un budget total de 15 000 €, notre association, la SPA de Lyon fait appel à la générosité du public et lance une campagne crowdfunding (financement participatif) sur la plateforme HelloAsso.

Parce que nos pensionnaires méritent confort, sécurité et bien-être, nous avons besoin de vous pour construire des espaces de détente au refuge de Brignais.

Le Projet

Le refuge de Brignais géré par la Société Protectrice des Animaux (SPA) de Lyon accueille de nombreux animaux en détresse. Depuis 1971, des chiens, chats et petits animaux de compagnie (lapins, cobayes, furets...) sont pris en charge au sein de ce refuge afin de leur donner une seconde chance et de leur trouver une famille d'adoption.

Chaque jour, notre association, la **SPA de Lyon** cherche à améliorer les conditions de vie de ses protégés. Seulement, les infrastructures sont vieillissantes. Les boxes pour nos chiots ne sont plus adaptés et ne garantissent plus confort et bien-être à nos protégés. C'est pourquoi nous avons lancé un plan ambitieux de destruction et de reconstruction de certains bâtiments.

En parallèle, soucieux du bien-être et de l'avenir de nos pensionnaires, nous voulons créer 10 espaces de détente et nous avons besoin de vous. Nos chiens en attente d'une famille pourront ainsi se dépenser et évacuer leur énergie et le stress du box.

Car nous en sommes convaincus, un chien qui est détendu et qui peut se dépenser est un chien en meilleure santé. Grâce à ces moments de détente, on combat l'ennui et l'apparition de certains troubles du comportement liés à l'enfermement.

Actuellement, notre refuge n'est doté que d'un petit parc de détente qui n'est plus adapté au vue du nombre de chiens accueillis au refuge. En 2016, plus de 3000 chiens ont été pris en charge !

Il est donc urgent de créer de nouveaux espaces végétalisés qui seront une véritable bouffée d'oxygène pour nos pensionnaires, les visiteurs du refuge et l'ensemble de l'équipe salariée et bénévole qui prend soin d'eux.

Pourquoi un tel projet ?

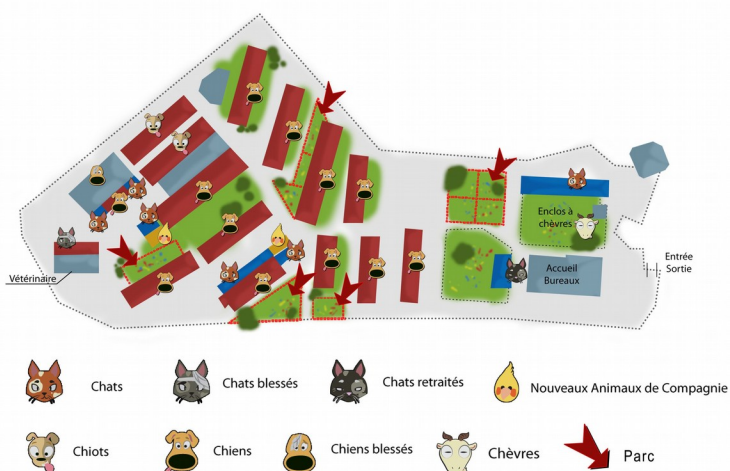
Un bénéfice direct pour les animaux ! Fini le statut de chien abandonné, nos pensionnaires auront leur moment de détente comme tous les autres chiens vivant dans un foyer !



En clair :

- Plus d'activité physique et de contact avec les congénères !
- Moins de stress et de troubles du comportement
- Moins d'ennui pour nos pensionnaires et moins de temps passé en box
- Plus de facilité pour nos animaliers de rééduquer certains chiens
- Plus de nature !
- Des moments privilégiés avec les agents animaliers et les bénévoles : jeux, sauts et roulades seront au programme !
- Une meilleure analyse du comportement/psychologie des pensionnaires hors des boxes
- Une rencontre avec les adoptants dans un lieu sécurisé et plus propice aux échanges
- Une adoption plus rapide : Un chien apaisé est plus rapidement adopté !
- Un cadre plus agréable à la fois pour les animaux mais également pour les adoptants/visiteurs et l'équipe salariée.

Grâce aux espaces de détente, les chiens du refuge seront sortis régulièrement pour une meilleure intégration apaisée avec leur nouvelle famille.



Des chiens mieux dans leurs poils et adoptés plus rapidement !

En quelques clics, vous contribuerez à la qualité de vie des chiens pris en charge au refuge de Brignais et à leur avenir.
Nos pensionnaires ont besoin de vous !

A quoi va servir le financement ?

Grâce à votre aide, nous pourrions lancer la création des 10 parcs de détente : l'enveloppe de 15 000 € (15 397,47 € précisément) va nous permettre d'acheter tout le matériel nécessaire à la construction des espaces de détente.

Important :

66% de votre don ou adhésion à la SPA de Lyon sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, un don de 30 euros ne vous coûte en réalité que 10,20 euros. **Vous recevrez un reçu fiscal pour votre déclaration d'impôts.**

Vous pouvez également faire un don hors ligne ! Pour cela, il suffit d'adresser un chèque à l'ordre de la SPA de Lyon en spécifiant que le don est destiné à la campagne « De la détente pour les chiens abandonnés ». (25 Quai Jean Moulin 69002 Lyon)

Contact : SPA de Lyon

Tel : 04 78 38 71 74 / communication@spa-lyon.org

25 Quai Jean Moulin – 69002 LYON / Tel : 04 78 38 71 71

www.spa-lyon.org